

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	512
 Artikel:	Correspondance : la "Joie de lire"
Autor:	Robert, Paul-A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

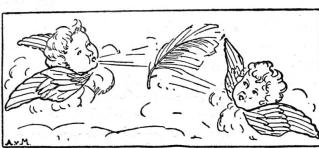
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

constater qu'à partir de 1914, un certain nombre de pays ne font plus partie du type progressif ou stationnaire mais sont carrément des types de pays régressifs, ainsi la France, ainsi l'Italie, malgré tous les efforts tentés par la dictature actuelle, ainsi les pays du Nord : Suède, Norvège, Danemark... Les pays slaves presque seuls, aujourd'hui, appartiennent au type progressif. La dénatalité qui avant 1914, était un phénomène que l'on remarquait uniquement dans les classes aisées, s'est, depuis lors, généralisé et atteint maintenant toutes les classes de la population.

Quelles sont les causes de cette régression ? Celles-ci sont multiples, nous dit Mme Adamovic : mariages plus tardifs qu'autrefois, désirs de confort, limitation du travail, chômage, séparation de plus en plus marquée entre l'appétit sexuel et la procréation. En face du danger qui menace le monde, il y a cependant des remèdes. Ceux-ci ne doivent pas être imposés aux pays à coups de lois et de décrets — qui se sont avérés impuissants dans la matière. — Il faut avant tout créer de meilleures conditions de vie, améliorer les rapports économiques entre les nations, éveiller le désir de l'enfant chez les jeunes gens,

comme battre l'égoïsme, voilà les seuls moyens efficaces qui feront de tous nos pays européens des Etats en progression de natalité.

Après cette conférence écoutée avec un intérêt passionné, il est près d'une heure, l'heure annoncée pour le déjeuner servi à l'Hôtel Suisse. Là, on entend à nouveau Mme Eder, qui se fait l'interprète de toute l'assemblée en remerciant M. le professeur Bays, recteur de l'Université de Fribourg, de sa présence à cette réunion des Femmes universitaires. M. Bays, en effet, avait bien voulu suivre les délibérations de la matinée et prendre part au banquet. En un speech plein de cordialité et d'humour, il se met spontanément à la disposition des déléguées, leur offrant de leur montrer les curiosités de Fribourg durant l'après-midi. Mme Henri, Quinché, Grosjean, Leuch et Adamovic parlent encore à tour de rôle, remerciant chacune l'organisatrice de cette journée fribourgeoise. Mme Dr. Leder lit encore un rapport sur le projet d'une assurance-vieillesse pour les membres de l'Association, projet qui ne pourra se réaliser que d'une façon partielle vu les difficultés de l'heure présente et les conditions de fortune très différentes dans lesquelles se trouvent les femmes universitaires.



DE-CI, DE-LA

Sous la coupole.

Les journaux français, en annonçant la visite que l'Académie de Belgique devait faire à l'Académie française, n'avaient pas manqué de souligner le point délicat de cette manifestation de courtois voisinage : alors que la revêche vieille dame instituée par Richelieu se refuse obstinément à admettre des femmes, l'Académie de Belgique, moins misogyne, compte parmi ses membres Mme Colette. Qu'allait-il donc se passer ?

Tout simplement ceci : Colette est arrivée avec ses collègues belges, a participé au déjeuner qui leur fut offert, puis à la séance sous la coupole — non à la place où s'entasse d'habitude le public féminin, mais au milieu de ses confrères des deux pays. — Qui est-elle ? se demandaient avec curiosité quelques académiciens, voyant cette femme assise sur des sièges jalousement réservés aux hommes seuls — Et le journal parisien, auquel nous empruntons ces détails, de répondre sans ambage : Le premier écrivain actuel de France.

Il y a cent ans.

Nous cueillons dans un de nos quotidiens romand ce fait divers, emprunté à une feuille portant la date d'avril 1837 :

Des dames de Zuchwil, dans le canton de Soleure, se plaignent dans une pétition au gouvernement de n'avoir pas été consultées sur le choix d'une sage-femme destinée à cette commune. Les signataires en jupon citent, commentent, discutent sur la matière avec tout l'aplomb d'un juriste. La pétition a été présentée au président du Conseil d'Etat par une députation composée des plus belles et des plus éloquentes

femmes de la localité. Mais le gouvernement a écarté la demande.

...Est-il permis de se demander si les choses se passeraient bien différemment en 1937?...

Places en Angleterre.

Les entreprises hôtelières suisse, restaurants, sans alcools compris, signalent toutes combien le jeune personnel féminin leur fait défaut (femmes de chambre, filles de salle et de service, entre 18 à 23 ans, et parlant plusieurs langues). Or la langue anglaise, étant souvent exigée en plus du français, un séjour en Angleterre est vivement recommandé aussi bien aux jeunes filles ayant l'intention de travailler dans l'hôtellerie, qu'aux jeunes employées de commerce.

Les possibilités de placement sont actuellement meilleures en Angleterre. Il s'agit cependant presque exclusivement de service de maison et pour cela des jeunes filles déjà familiarisées avec tous les travaux de ménage, y compris la cuisine. L'Angleterre est très large, vis à vis des jeunes Suisses, mais l'octroi de permis de travail en Angleterre reste comme par le passé soumis à la condition que l'employeur ait obtenu au préalable l'autorisation nécessaire du Ministère du travail à Londres.

Les jeunes filles désirant se placer dans des familles en Angleterre seront donc bien de s'adresser à l'un ou l'autre des bureaux de placement indiqués ci-dessous, organisés par des associations d'intérêt public :

Bureau central de placement pour l'Angleterre (dirigé par l'Union suisse des Amis de la jeune fille, en collaboration avec la British Young Women's Christian Association) Markt-gasse, 44, Berne.

Bureau de placement de l'Association nationale suisse des Oeuvres catholiques de protection de la jeune fille, Nadelberg 10, Bâle. Foyer suisse, 15, Upper Bedford Place, London W. C. I.

Ces bureaux sont spécialisés dans ce domaine et nous pouvons les recommander à tous égards. Les Offices du travail prennent également des inscriptions pour le placement en Angleterre.

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines).

«une des pires utopies pacifardes» une femme devrait-elle s'y prendre pour être «naturellement» pacifiste?... A notre tour, et sans mauvais jeu de mot, nous serions curieuse de le savoir.



Publications reçues

Lydie MOREL: *Le droit au travail de la femme mariée*. 1 brochure de 37 pages. Ed. Labor, Genève 1937.

Il semble bien que tout ait été dit sur le droit au travail de la femme mariée, et pourtant devant l'acharnement et l'avengement de ses adversaires, il faut continuer de taper sur le

clou et poursuivre le bon combat. C'est ce qu'a fait Mme Lydie Morel, docteur ès-lettres, membre actif de l'Association genevoise pour le Suffrage, dans la petite brochure que nous annexons. Mme Morel, donc, n'apporte rien de nouveau sur la question, mais elle répète, sous une forme claire, logique, des affirmations que nous ne devons pas nous lasser de redire et que l'on voudrait voir inscrites en lettres d'or sur la cheminée des bureaux où des législateurs à vues étroites, à horizon borné, préoccupés avant tout de plaisir à une clientèle électorale, ne cessent de rédiger des projets de loi attentatoires à nos libertés, à nos droits de femmes, contraires à l'esprit comme à la lettre de la Constitution fédérale, et même du Code civil, Mme Morel le prouve.

Que dites-vous de ce court passage, qui résume à la fois la vie de l'humanité et notre féminisme ? «Autrefois, l'homme, pour compenser son infériorité biologique, résultante de l'incertitude de sa paternité, et pour assurer sa descendance, enfermait sa ou ses femmes dans sa maison, en limitant leur liberté de toutes manières. Quand, devenu légalement monogame, il dut ouvrir portes et fenêtres à sa prisonnière, il l'enferma dans le mariage indissoluble, par des lois qui la privaient de liberté. Mais quand il put craindre de la voir lui échapper par le divorce, et quand il dut admettre une certaine égalité de droit dans le mariage, il trouva un moyen subtil et très simple de garder son épouse sous sa domination : l'empêcher de gagner sa vie hors de son foyer».

Mme Morel a le courage de s'élever contre une pratique généralement admise et qui m'a

ce dernier tractanda terminé, les déléguées, sous la conduite du Rector Magnificus font un tour de ville fort instructif, qui à 5 heures, prend fin à la cathédrale de St-Nicolas où un concert d'orgue de très belle tenue clôture cette 14^e assemblée des femmes universitaires suisses.

Marie-L. HERKING.

Les femmes et la paix

Mme Malaterre-Sellier aux Etats-Unis

Nos lectrices savent que Mme Malaterre-Sellier vient de passer le mois de novembre aux Etats-Unis, où elle a pris la parole dans de nombreux meetings et réunions pacifistes. La veille de l'anniversaire de l'armistice notamment (11 novembre), elle a participé au Congrès de Boston de l'Alliance mondiale pour l'amitié par les Eglises, en représentant le point de vue catholique dans un grand meeting sur ce sujet : *La religion et l'action pour la paix*. Avec elle ont pris la parole, le même soir, un pasteur et un rabbin, alors que Lord Cecil a été préside comme président du R. U. P. un grand banquet commémoratif.

Mme Malaterre, qui est membre de la Commission féminine du R. U. P., a encore parlé au Congrès de Pittsburgh pour la paix et la démocratie le 26 novembre.

Le R. U. P. en Egypte

Une grande assemblée publique est annoncée à Alexandrie pour la semaine prochaine, au cours de laquelle les quatre points à la base du R. U. P. seront exposés par deux orateurs, dont une femme, Mme Fahmy Bey Wyssa, l'un des membres actifs du mouvement féministe à Alexandrie.

Les femmes autrichiennes et la question danubienne

Très actif, le Comité autrichien du R. U. P. a organisé à Vienne, après le brillant voyage fait à travers le pays par la duchesse d'Atholl, une «réunion danubienne», qui groupa d'importantes personnalités tchécoslovaques et hongroises. Cette conférence se termina par une réunion féminine que présidèrent la nièce du président Hodza et Mme Weingartner, la femme du célèbre chef d'orchestre. La veille déjà une grande réception avait été organisée par l'Association autrichienne des femmes en collaboration avec le R. U. P.

Une «Reine des chemins de fer» en Grande-Bretagne

Depuis 1925, la coutume s'est établie en Grande-Bretagne de désigner chaque année, parmi des filles de cheminots âgées de 14 à 16 ans, une «Reine des chemins de fer», qui s'en va rendre visite comme messagère de paix et de bonne volonté à des pays voisins (Hollande, France, Allemagne, etc.).

Que voilà donc une idée charmante et féconde, dont il ferait bien s'inspirer dans d'autres pays — et chez nous notamment !

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Pour la protection de l'enfance

M. J. Peitrequin, membre du comité du Groupe lausannois pour le Suffrage féminin, qui vient d'être élu conseiller municipal, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, ce dont nous le félicitons, a déposé, le 8 novembre, au Grand Conseil, une motion priant le Conseil d'Etat d'étudier la modification de certaines dispositions du Code pénal vaudois afin de mieux permettre à la justice d'atteindre les individus qui commettent des délits contre les enfants et par conséquent mieux protéger ceux-ci.

C'est à la suite de l'émotion qui s'est emparée des femmes lorsque fut condamné à une peine légère avec sursis un individu qui avait violé une fillette de quatre ans, émotion manifestée par des pétitions et des protestations de femmes adressées tant au Conseil d'Etat qu'à M. Boven, procureur général, que cette motion a été déposée.

Pour que le „Mouvement Féministe“ vive...

Mme H. N. (Genève) pour combler le déficit Fr. 5.—
Mme Sch. (Bâle) » 5.—
Mile H. D. (Aarau) à l'occasion de l'anniversaire des vingt-cinq ans du Mouvement, et en témoignage de profonde reconnaissance pour la façon dont il défend les droits de la femme » 5.—
Total Fr. 15.—
Listes précédentes 1120.55

Total à ce jour Fr. 1135.55

Et les cadeaux d'anniversaires se joignant aux dons spéciaux, nous nous approchons ainsi bien près de ce chiffre de 1240 fr. que constituaient notre déficit du dernier exercice ! Aussi nos plus chaleureux remerciements vont-ils aux donatrices, fidèles amies de notre journal.



Correspondance

La «Joie de Lire»

Genève, le 27 novembre 1937.

Mademoiselle,

...L'article de votre collaboratrice m'est un encouragement précieux, parce qu'il montre l'intérêt très grand que les femmes portent à la lecture de leurs enfants. La «Joie de Lire» va s'efforcer de répondre aux voeux des parents en développant le goût de la saine lecture, délassante, mais instructive.

Permettez-moi, cependant, de rectifier un paragraphe qui laisse sous-entendre que nous ne nous occupons pas des lecteurs de 15 à 18 ans. Bien au contraire, dès maintenant, nous avons déjà des œuvres pour les aînés, quoique cette

soit tout indépendant — n'est apparentée à la légende que par la présence parmi les Cavaliers d'Ekebu du musicien Lilliérona. Encore celui-ci n'apparaît-il que dans le chapitre qui a donné son nom au nouveau roman. Et tandis que Gösta Berling remplit le Vermland du bruit de ses prouesses, c'est une jeune fille, Maya Lisa, qui va nous charmer par son caractère plein de douceur et de noblesse.

De sa propre intuition, Maya Lisa compare son sort à celui d'une héroïne du conte de fées : *Blanche-Neige*. Une méchante belle-mère l'opprime et met tout en œuvre pour la séparer de son père, le bon pasteur de Leydala. Pourtant ce ne sont pas les sept petits nains de la montagne qui protégeront Maya Lisa, mais, plus simplement, une jeune servante, Nora. Révoltée par la situation faite à sa maîtresse, la fillette entreprend de la protéger. Cette intervention des rôles est très joli. Lutin familier, Nora voit tout, entend tout et s'arrange pour révéler la vérité au bon moment. Enfin, puisque nous vivons un conte, intervient le prince charmant sous les traits de Lilliérona...

Mais pousser plus avant l'analyse du roman serait le dépouiller de l'atmosphère mystérieuse qui est son grand charme ! Ce qu'il reste à dire c'est que, sans être d'une veine aussi vigoureuse que la Trilogie des Löwenköld, dont Anna Svärd est le fleuron, *la Maison de Lilliérona* est une œuvre à la fois intéressante et gracieuse. Nous y retrouvons pleinement cette saveur unique, faite de simplicité paysanne et de haute pensée, qui a classé Selma Lagerlöf, dans un cadre tout personnel, parmi les meilleurs écrivains de la littérature scandinave.

R. G.

partie de notre bibliothèque soit moins poussée que la partie enfantine. Le choix des lectures pour « jeunes gens et jeunes filles » est plus difficile, délicat, et demande beaucoup plus de lecture, partant plus de temps, et ne sera développé qu'au fur et à mesure de notre travail. Mais si cela n'est pas désagréable de faire recréer ce point dans un de vos prochains numéros, je vous en saurai gré.

Veuillez recevoir, etc.

Paul-A. ROBERT, libr.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, décembre 1937

Mesdames et chères alliées,

Ce-joint nous vous envoyons notre rapport, le recommandant à votre attention et vous priant de le faire connaître autour de vous. Nous vous signalons particulièrement les vœux formulés par le Comité et l'Assemblée générale.

Permettez-nous de vous rappeler la collecte du 1^{er} août en faveur des mères nécessiteuses, que nous avons appuyée auprès du Comité du 1^{er} août. Ce Comité désire que nous formions dans chaque canton une commission spéciale englobant toutes les sociétés qui s'occupent d'aide aux mères. Cette commission devra répartir d'une façon équitable parmi les institutions intéressées l'argent récolté. Nous ne savons encore ni quelle année sera choisie pour cette collecte, ni si les droits aux subventions seront limités selon certaines conditions, ces décisions appartenant au Comité du 1^{er} août. Par contre il est certain que nous devrons être prêts, lorsqu'on demandera notre collaboration pratique.

Notre second appel concerne l'Exposition nationale de 1939. Nous ne savons pas encore combien de place sera mise à notre disposition. Celles des Sociétés affiliées à l'Alliance qui désirent participer à l'Exposition d'une manière quelconque sont priées de nous le faire savoir sans tarder. Il nous serait utile pour notre propre projet d'exposition, de connaître le nombre des membres de chacune de nos sociétés, et nous vous prions donc de nous donner ce renseignement aussi vite que possible.

Nous vous rendons encore attentives à la situation financière précaire de notre Office suisse pour les professions féminines et du Comité suisse pour le service de maison.

La situation financière de nos journaux féministes continue aussi à nous préoccuper. Nous savons qu'ils partagent le sort de beaucoup d'autres journaux, mais il ne faut pas oublier qu'il n'y a que deux journaux féministes en Suisse, un pour chaque langue, et que ces journaux sont le seul lien entre nos sociétés, et le seul moyen de faire connaître nos opinions, et de nous renseigner sur une foule de questions auxquelles la presse politique ne porte aucun intérêt. Il faut donc que nos journaux puissent vivre: abonnez-vous au *Mouvement Féminin* et au *Schweizer Frauenblatt*. Si vous avez des critiques à formuler à leur égard, faites-le directement auprès d'eux ou par notre intermédiaire.

Nous vous signalons très spécialement l'appel de la Commission d'Hygiène qui concerne chacune de nous individuellement. Il ne s'agit pas là d'une grande action, mais d'un travail de détail, à accomplir soit par l'éducation, soit par

l'exemple que nous donnons. Ce problème est de toute importance, les faits nous le prouvent suffisamment.

Aux amis de la paix nous recommandons le *Bulletin* du R. U. P. (Rassemblement universel pour la paix), feuille multigraphiée qui renseigne dans les deux langues aussi bien sur le travail du R.U.P. international que sur celui de la Branche suisse. On s'y abonne, moyennant le versement de 2 fr. au Secrétariat, rue de Rive, 6, Genève, le montant des abonnements fournissant au R. U. P. des ressources financières pour son activité.

Comme chaque année, notre rapport contient la liste des sociétés qui sont affiliées à l'Alliance, liste que nous faisons notre possible pour tenir à jour. Si elle contient toutefois quelques erreurs, veuillez nous excuser, et nous faire savoir les changements survenus concernant le nom et l'adresse de votre présidente.

Veuillez recevoir, Mesdames et chères Alliées, nos plus cordiales salutations et nos meilleures voeux pour votre activité.

Pour le Comité :
La Présidente : Clara Nier.
La Secrétaire : Alice RECHSTEINER.

A travers les Sociétés

Collectes de légumes.

Les collectes de légumes aux marchés de Genève ont recommencé le 1^{er} décembre; elles ont lieu au Rond-Point de Plainpalais, le mardi et le vendredi; au Boulevard Hélvétique et à la Place Grenus, le mercredi et le samedi; et l'on trouve là des corbeilles surmontées d'une pancarte: *Pensez aux familles nécessiteuses*. Que l'on n'oublie pas d'y déposer un légume, des fruits, des œufs... ou bien, que l'on envoie un don en espèces, si minime soit-il, à l'Union des Femmes, pour l'Entr'Aide Ménagère (rue Et-Dumont, 22, compte de chèques I. 1128).

Un « Centre d'organisation ménagère » à Genève.

Depuis quelques temps, les femmes qui s'intéressent à titre privé ou professionnel aux questions touchant de près ou de loin le travail ménager, ressentent impérieusement la nécessité de coordonner leurs efforts. L'occasion de se grouper leur a été fournie par la fusion de deux associations: l'Association pour l'Amélioration du Travail ménager et la Société Auxiliaire de l'Institut ménager en un « Centre d'organisation ménagère ».

Les tâches assumées précédemment par ces deux groupements seront continuées par ce « Centre » dont les buts sont, selon ses statuts, d'améliorer et de relever les conditions du travail ménager au point de vue juridique, économique et social. Son activité portera essentiellement:

Pédagogie ménagère: cours, conférences, etc., l'étude de la rationalisation du travail ménager, l'amélioration des conditions du service de maison (réglements, contrats, etc.),

L'étude des mesures législatives en rapport direct ou indirect avec le travail ménager et les conditions de vie de la ménagère (hygiène du logement, prix des denrées, etc.).

(La présidente de ce « Centre » est Mme Chevreyard de Morsier; la secrétaire, Mme Brustlein, et la trésorière, Mme S. Brunner, qui recevront avec plaisir toutes les demandes de renseignements et les adhésions (Institut Ménager, 7, rue de Beaumont).

Chez les Sténotypistes.

L'Association Professionnelle des Sténotypistes Genevois annonce son 3^e Championnat Inter-Régional, pour le dimanche 5 décembre, à 9 h. au Cercle des Arts et des Lettres, 4, quoi de la Poste. Les concours de grandes vitesses auront lieu dès 10 h.

Hélène KOCHER: *Maman tu m'aimes ?* Un volume illustré de 4 hors texte sous couverture en couleurs. Éditions Labor, Genève.

Les impressions d'une jeune mère, toute éblouie par le rayonnement de son amour maternel, ses joies, le haut sentiment qu'elle a de ses responsabilités par égard à l'avenir, voilà de quoi est fait le très charmant livre de Mme H. J. Kocher, écrit dans une langue alerte et fraîche bien faite pour chanter la petite enfance.

L'auteur a mis dans ces courts récits — scènes d'intérieur emballées de mots d'enfants et de réflexions personnelles — non seulement le meilleur de son cœur maternel, mais encore l'idée de fraternité qui devrait unir entre elles toutes les mères du monde.

La maman de Michel et de Marinette avoue les maladresses qui ont parfois entravé sa tâche d'éducatrice aussi franchement qu'elle parle de ses expériences heureuses. Elle nous convie à son foyer dans la seule intention de venir en aide à d'autres parents; en effet, évitant, peut-être de commettre certaines erreurs, en leur montrant la meilleure manière qui naît d'une éducation familiale donnée, d'un commun accord, le père et la mère.

Qu'il me soit permis de rapporter ici un petit fait: qui m'est personnel. J'ai offert *Maman m'aimes-tu ?* à une jeune femme de mes amies. Voici ce qu'elle m'a écrit... « Quel gracieux poème que ces pages si vraies, si bonnes à lire, surtout ! Je ne peux vous dire tout ce que j'en ai reçue... puisque je vis en réalité ce bonheur maternel... »

Ce témoignage n'est-il pas le meilleur éloge que l'on puisse faire du livre de Mme Kocher? *Maman tu m'aimes ?* a sa place dans toute bibliothèque féminine, chaque femme étant un peu, par son cœur créé pour aimer, la mère de tous les enfants du monde.

R. G.

Evelyne LAURENCE: *Sonate pour un jardin fleuri* 224 pages. A. Jullien, librairie-éditeur. Genève.

Mme Evelyne Laurence est une vraie romancière, égarée au milieu de la poésie moderne. Elle

est lyrique par le fond et la forme. On sent chez elle l'influence de la Comtesse de Noailles. Ses inspirations sont pures, élevées, parfois un peu déshanchées, mais elle est discrète quant à sa vie personnelle et à ses sentiments et nous en laisse deviner peu de chose. Elle s'enveloppe d'un mystère qui ne manque pas d'attrait.

Elle affectionne l'alexandrin dont elle fait souvent usage, surtout dans les pièces de longue haleine, mais à notre avis elle réussit mieux dans les vers de 8 syllabes qui donnent à son style une allure plus rapide. Quand elle emploie l'alexandrin sa poésie s'encombre d'épithètes qui l'abordissent. Nous avons noté ici et là quelques fautes de prosodie.

Ceci dit-on ne saurait refuser à Mme Laurence le sens et le goût de la poésie qu'elle associe constamment dans ses vers à la musique. Ces deux arts semblent être la respiration même de son âme. Voici une courte poésie qui est parmi les plus charmantes inspirations.

Trouverais-je en moi
L'axe, le pilier ou
Ou hisser ma joie ?

Saurai-je à moi seule
A nouveau créer
Toute l'espérance ?

Close en mon silence
Aurai-je la foi
de vivre et chanter ?

Hélène NAVILLE.

Pures Amours, calendrier illustré pour 1938, Éditions Labor, Genève.

« La vraie richesse de la vie, c'est l'amour » a écrit Vinet. C'est pourquoi les Éditions Labor mettent cette vertu en exergue de chaque mois de l'année prochaine sur le calendrier qu'elles viennent de faire paraître. L'amour filial, l'amour maternel, l'amour sauveur, l'amour consolateur et successivement représentés par de belles héliogravures, accompagnées en sous-titres de pensées adéquates.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 6 décembre:

GENÈVE: Association pour le suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30, séance mensuelle publique et gratuite (thé suffragiste): *La rémunération du travail ménager de la femme à son foyer*, discussion introduite par une causerie du Dr. Muret (Lausanne). Invitation cordiale à toutes les personnes intéressées par l'actualité de ce problème.

Mardi 7 décembre:

GENÈVE: Pro Familia, Aula du Collège moderne, rue de la Prairie, 20 h. 30: Assemblée générale. Affaires administratives. *La préparation ménagère et professionnelle des jeunes filles à l'Ecole primaire*, exposé par Mme Trotter, inspectrice de l'enseignement ménager. Discussion.

Mercredi 8 décembre:

(Deux visites sont organisées pour illustrer cette conférence, le mercredi 8 décembre, de 9 à 11 h., à l'Ecole du Boulevard James-Fazy, et le vendredi 11 décembre, à la même heure, à la Crèche des Eaux-Vives.)

Vendredi 10 décembre:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, Taverne sans alcool de Plainpalais, 18 h.: *La lutte contre le chômage féminin et l'ouvrage de l'Union des Femmes*, causerie par Mme Gourd. — 19 h. Souper en commun.

Id. Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 19 h. 30: Souper d'Escalade, puis représentation réservée aux membres, de la *Revue de circonstance*. Retenir sa carte à l'avance, au local. Prix: 3 fr. 50.

Id. LAUSANNE: Cartel des Associations féminines lausannoises. Foyer féminin, 26, rue de Bourg, 16 h.: Réunion annuelle.

Lundi 13 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Représentation de la *Revue ouverte au public*. Cartes au local, au profit de l'Union.

Mercredi 15 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Jeudi 16 décembre:

SOTTONS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Société féminines suisses, Société suisse de Radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *Caractères mal faits*, causerie par T. S. F., par Mme Marg. Evard. Dr. ès lettres.

Id. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont: Représentations ouvertes au public de la *Revue de l'Union des Femmes*, en matinée et en soirée. Se renseigner au local.

Vendredi 17 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Samedi 18 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Souper d'Escalade, puis représentation réservée aux membres, de la *Revue de circonstance*. Retenir sa carte à l'avance, au local. Prix: 3 fr. 50.

Dimanche 19 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Souper en commun.

Lundi 20 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Mardi 21 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Souper d'Escalade, puis représentation réservée aux membres, de la *Revue de circonstance*. Retenir sa carte à l'avance, au local. Prix: 3 fr. 50.

Mercredi 22 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Jeudi 23 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Souper d'Escalade, puis représentation réservée aux membres, de la *Revue de circonstance*. Retenir sa carte à l'avance, au local. Prix: 3 fr. 50.

Vendredi 24 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Samedi 25 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Souper d'Escalade, puis représentation réservée aux membres, de la *Revue de circonstance*. Retenir sa carte à l'avance, au local. Prix: 3 fr. 50.

Dimanche 26 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Lundi 27 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Mardi 28 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Mercredi 29 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Jeudi 30 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 31 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

A l'occasion de l'agrandissement de notre **BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE**, nous offrons un abonnement de 3 mois pour le prix exceptionnel de Fr. 5.—.

PRIOR s. A. CORRATERIE, 9 CITE, 18

Musique - Livres neufs et d'occasions

La Maison de la Laine
et de tous les tricottages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège- Genève (télé Poste) Tél. 45.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Jeunes Dames et Jeunes Filles
qui désirent avoir une carrière intéressante et assurée, suivre le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse
à l'Ecole artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs: leçons particulières. Patron sur mesure, préparation, essayage.

Massage Médical et Esthétique
Mme E. DÉCOSTERD

Massagiste attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant. Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843

PIÉDICURE reçoit l'après midi **VENTOUSES**

STOPPAGE

Restauration artistique de tapis et châles des Indes
Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles

Mme R. WILD-CLARISSE
MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-Collège, 6
GENÈVE
Téléphone: 50.537

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

LONGEOLES GENEVOISES

Une des spécialités les plus réputées de la charcuterie des LAITERIES RÉUNIES



Chaque année les coopératives suisses de consommation répartissent leurs excédents nets entre leurs membres, répartition qui se fait au prorata des achats de chacun. Celui qui, en coopérateur convaincu, fait autant que possible tous ses achats à sa coopérative, toute ainsi, chaque année, une ristourne importante. La ristourne est une participation à l'excédent net de l'entreprise et une économie sur le prix des marchandises. En 1936, les coopératives de consommation affiliées à l'USC ont distribué en ristourne une somme de

plus de 17,7 millions de francs.

On peut se représenter la joie qu'une pareille somme doit causer dans les familles de coopérateurs!

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC)